

VISIO - Sécuriser les actes et procédures de gestion RH

TOO081SACT

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Sécuriser les actes par une organisation interne fiable et une bonne connaissance du cadre réglementaire

Public Visé

- Responsables de services RH • Juristes • DRH

Pré Requis

- Avoir des connaissances en rédaction des actes administratifs de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

- Sécuriser les actes par une organisation interne fiable et une bonne connaissance du cadre réglementaire

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique
- Exercices pratiques
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger par son smartphone ou tablette, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Identifier les actes et procédures à risques

- Recenser et classer les actes en fonction de leur degré de risques
 - . Actes susceptibles de recours
 - . Actes faisant grief, actes créateurs de droit
- Identifier les personnes ressources en matière de contrôle des actes et leurs compétences
 - . Préfet
 - . Comptable public
 - . Juge administratif et juge des comptes

• Maîtriser le cadre réglementaire d'élaboration d'un acte administratif

- Répartition des compétences
- Quel formalisme pour sécuriser les actes de gestion ?
- Points de vigilance (motivation, publicité et caractère exécutoire...)

• Sécuriser les circuits de validation

- Délégations de compétences et de signature

• Cas pratique

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire juriste

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 650.00

Inter Adhérent (Par personne) : 610.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org